

ETAI

Rapport Moral

AG du 14 juin 2025

Bruno VELLA – Président de l'ETAI

Mesdames, Messieurs, chers Ami(e)s,

Rappelons les valeurs de notre association :

« La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière qui ne doit pas être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité. Sa dignité est primordiale ».

« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».

Porter nos valeurs, les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

Permettez-moi de commencer l'exercice, celui d'exposer en quelques phrases le résumé de notre activité durant l'année 2024 et de vous présenter les objectifs que nous vous proposons de poursuivre durant l'année en cours.

Mais un mot encore et ce n'est pas anecdotique, le Covid19 est devenu un virus bien maîtrisé et moins dangereux bien qu'encore actif dans nos établissements et nos familles. Nous avons appris les réflexes permettant de maîtriser la diffusion de ces virus : confinement, vaccination, gestes barrières. Je voudrai ici féliciter toutes les personnes, accompagnées et accompagnants pour avoir contribué à la protection de chacun.

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite de notre volonté de professionnaliser notre association. un professionnalisme tourner vers un meilleur accompagnement des personnes.

Cette évolution pilotée par notre Directeur Général, Nicolas Pépin, doit permettre de rattraper notre retard dans ce domaine. Il vous en donnera les éléments essentiels dans son rapport d'Activité.

Il faudra encore travailler à mettre ces évolutions en phase avec notre projet associatif dans un double impératif, à la fois de respecter l'esprit qui a guidé les fondateurs de notre association, celui du pragmatisme, car tout part de la personne accompagnée et celui de l'ambition car nous savons que *Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un sans oublier cependant le handicap.*

Nos axes stratégiques :

➤ **Assurer la pérennité financière de nos établissements :**

Maîtriser les équilibres financiers. En 2024 nous avons enfin relancé les contacts avec les services du département afin de formaliser le Contrat Pluri-Annuel d'Objectifs et de Moyens. Un gros travail de négociations a été nécessaire afin de montrer la véracité de notre analyse pour obtenir les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de nos établissements et par conséquent à un accompagnement de qualité des personnes que nous accompagnons.

Nous sommes aidés dans ces négociations par le Cabinet Corniller spécialiste en la matière. Si nous avons pu démontrer et justifier la nécessité de financer nos établissements et l'activité du pôle de Direction, il nous faudra encore subir les conséquences des grandes difficultés financières du Département. Une nouvelle fois, nos budgets seront « revalorisés » à moyens constants malgré les multiples augmentations qui frappent nos associations.

Notre Trésorière, Madame Geneviève Coccozza et notre Directrice des Affaires Financières, Madame Catherine Cochet vous présenteront les comptes de résultats et notre proposition d'affectation de ceux-ci.

La Société Odycé Nexia SAS représentée par Madame Aurélie Lafitte et monsieur Papa Dengba Ndour nos Commissaires aux Comptes vous présenteront leur rapport ainsi que les principaux sujets d'audit réalisés. Il certifie que nos comptes sont « *tenus de façon régulier et sincère* » selon la formule consacrée.

Nous le remercions encore pour ses préconisations éclairées.

➤ **Être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services**

Notre projet de création d'un nouvel établissement sur la Commune d'Ivry sur seine a été présenté au Département mais n'a pas obtenue de financement malgré notre participation sur nos fonds propres, au financement de ce projet. De nouvelles pistes sont à l'étude.

Nous relançons ce projet sur un terrain appartenant à l'association sur la commune de Thiais. Ce terrain, situé dans une zone résidentielle est limité en terme de mètres carré construit, ce qui limitera notre projet.

La reconstruction du site de Choisy-le-Roi. Construite dans les années 70, cette structure devient de plus en plus inadaptée pour mettre en place l'accompagnement que nous souhaitons proposer aux personnes que nous accueillons.

Nous devons solliciter les services techniques de la Commune de Choisy afin de leur présenter nos projets et de connaître les contraintes d'urbanisme qui s'imposent. Notre projet n'est pas encore formalisé car celui-ci dépend précisément de ces contraintes.

- Nous travaillons aussi sur la création d'une unité de prise en charge d'enfants atteint de syndromes autistiques, sur la création d'une classe intégrée dans une école de Vitry sur Seine en collaboration avec l'association Le CESAP à Thiais. Force est de constaté que ces projets sont au point mort faute de mobilisation des énergies pour les porter Nous souffrons du manque d'investissement des familles autant dans l'élaboration de ces projets nouveaux et ambitieux que dans leur suivi pour les faire aboutir. Vous devez savoir que notre association accompagne 750 personnes dans 15 établissements et seulement 120 adhérents dont 9 administrateurs. Chacun doit venir nous aider pour renforcer notre conseil d'administration.

➤ **Ouverture vers les familles :**

Nous réaffirmons que le projet personnel des personnes que nous accompagnons est une co-construction entre la personne, sa famille et les possibilités de prises en charge de ce projet par nos Etablissements. Nous donnons une place prépondérante aux Conseils de Vie Social, où siège un de nos administrateurs, et aux Projets d'Accueil Personnalisés comme outils permettant de prendre en compte les besoins de chacun et de formaliser les moyens de les satisfaire.

➤ **Ouverture sur l'extérieur :**

En direction des autres associations, nous participons au Conseil d'administration de l'UNAPEI du Val de Marne, ce qui nous permet de peser plus efficacement sur les orientations générales des politiques publiques en matière de développement de l'offre de solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Nous avons contribué par l'étude sur l'avancée en âge des personnes en situation de handicap dans le Val de Marne à faire émerger des besoins et des pistes pour les satisfaire. Réalisée avec les autres associations adhérentes sous la direction du CREAL d'Ile de France nous l'avons présenté au Conseil Départementale en souhaitant que certaines solutions soient reprises notamment celles qui anticipes l'évolution des accompagnements. Nous sommes cosignataires d'une lettre au Président du Conseil Départementale et à la Présidente du Conseil Régional sur la suppression de pass transport améthyste et son remplacement par un pass Navigo liberté+.

Nous participons chaque année au forum MDPH organisé par le Département du val de Marne.

Nous entretenons des relations de partenariat avec les municipalités où sont implantés nos Etablissements. Faute de forces vives nous n'arrivons pas à entretenir des relations actives avec les services municipaux qui sont très à notre écoute lorsque nous avons besoin de leurs services.

➤ **Maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements :**

Parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de l'accompagnement de chacune et de chacun. Les visites de nos Etablissements sont programmées lors du troisième trimestre de l'année. Notre association porte un intérêt particulier dans la qualité des équipements. Nous demandons à nos directeurs de prêter un intérêt particulier pour maintenir notre patrimoine immobilier aussi efficient dans les projets d'accompagnement de chacune et de chacun. On dit souvent que les murs ne soignent pas.....Mais ils y contribuent.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples, et nous souhaitons pouvoir les poursuivre en 2025.

Je voudrais encore et encore vous alerter, de manière insistante et un peu solennel sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration. Pour mettre en œuvre nos projets chacun d'entre nous doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution et venir renforcer le Conseil d'Administration. Vous y serez accueillie en toutes amitiés.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles (nos Conseils d'Administration) n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, notre Directrice Générale adjointe, nos Directeurs d'Etablissement et l'ensemble de leurs équipes.

Le Président, Bruno VELLA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vella', with a stylized flourish underneath.